Ce document a été mis en ligne par l'organisme FormaV®.

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour consulter tous nos sujets d'annales et corrigés du Bac ST2S, veuillez visiter :
bacst2s.fr/annales-sujets-et-corriges

BAC ST2S • CORRIGÉ DÉTAILLÉ

Bac ST2S

Sciences et techniques sanitaires et sociales

Session 2025 • Code sujet : **25-2SST2SME3** • Durée : **3 heures** • Coefficient : **16**

Sommaire

Cliquez sur une partie pour y accéder directement

1. **Mobilisation des connaissances : analyse des besoins sociaux** (1 question) **Page 3**

2. **Développement s'appuyant sur un dossier documentaire : la maladie de Lyme** (2 questions) **Page 4**

3. **Ce qu'il faut retenir & Questions fréquentes (FAQ)** (Synthèse & Q&A Examen) **Page 5**

Sujet officiel (PDF) : https://bacst2s.fr/assets/annales/bac-st2s/Sciences et techniques sanitaires et sociales/2025/Bac ST2S - Sciences et techniques sanitaires et sociales - Session 2025 - 1-Sujet.pdf

1. Mobilisation des connaissances : analyse des besoins sociaux

La commune réalise une analyse des besoins sociaux (ABS) pour analyser les besoins de sa population. Le sujet cite les familles, les jeunes, les personnes âgées, les personnes en situation de handicap et les personnes en difficulté.

QUESTION. Expliquer l'intérêt d'identifier les besoins sociaux sur un territoire.

L'analyse des besoins sociaux permet de repérer les difficultés, les attentes et les besoins non couverts des différents groupes de population, ainsi que les inégalités entre habitants. La commune peut alors définir les priorités du territoire, adapter ses services et ses actions, orienter ses ressources et coordonner les acteurs locaux. Elle peut enfin évaluer si les réponses apportées répondent aux besoins identifiés.

> ✓ **RÉPONSE À RETENIR**
>
> L'ABS permet à la commune de hiérarchiser les besoins et les inégalités pour adapter, coordonner et évaluer ses réponses sociales.

2. Développement s’appuyant sur un dossier documentaire : la maladie de Lyme

Le dossier porte sur la maladie de Lyme, transmise par la piqûre d’une tique infectée, et présente ses symptômes, sa prévention et des données de recherche. Il documente la participation des citoyens aux actions de prévention et de recherche, ainsi que l’organisation graduée de la prise en charge des patients.

QUESTION 1. Présenter le rôle du citoyen dans la mise en œuvre de différents modes d’intervention agissant sur la maladie de Lyme.

Le citoyen participe à plusieurs modes d’intervention contre la maladie de Lyme :

- **Prévention individuelle :** porter des vêtements couvrants, appliquer un répulsif, inspecter son corps après une sortie et retirer rapidement la tique avec un tire-tique en la tournant. Éviter l’alcool, l’éther et le savon.
- **Information :** participer à des actions de sensibilisation, comme l’escape game, qui apprend à repérer les tiques et à s’en protéger.
- **Recherche participative :** signaler les piqûres, y compris celles des animaux, et envoyer la tique à CiTIQUE. Ces données aident à cartographier les risques. Des citoyens peuvent aussi participer à des expérimentations.

Ces actions soutiennent la prévention et améliorent les connaissances scientifiques.

> **✓ RÉPONSE À RETENIR**
>
> Le citoyen se protège, s’informe et contribue à la prévention collective et à la recherche en signalant les piqûres et en envoyant les tiques.

QUESTION 2. Montrer la complémentarité des acteurs de l’offre de soins dans la prise en charge de la maladie de Lyme.

Les acteurs interviennent de façon graduée, selon l’évolution et la complexité de la situation :

1. Le médecin traitant repère une forme précoce ou une suspicion de maladie vectorielle à tiques. Si les symptômes ne s’améliorent pas, un spécialiste, par exemple infectiologue ou neurologue, apporte son avis et contribue à confirmer la suspicion.
2. Pour une situation complexe, le centre de compétence (CC MVT) réalise une évaluation médicale. Si nécessaire, une réunion de concertation pluridisciplinaire ou une téléexpertise associe les professionnels concernés. Le traitement peut être assuré près du domicile ou au centre.
3. Si la situation reste très complexe, le centre de référence (CR MVT) intervient en recours, seul ou avec le CC. Il peut aussi proposer l’inclusion dans un protocole de recherche.

Les recommandations de la HAS et le partage sécurisé des informations soutiennent la coordination et la continuité des soins.

> **✓ RÉPONSE À RETENIR**
>
> Médecin traitant, spécialiste, CC MVT et CR MVT assurent une prise en charge coordonnée et graduée, du premier recours aux situations très complexes.

SYNTHÈSE DE L'ÉPREUVE & RÉFÉRENTIEL • BAC ST2S

Ce qu'il faut retenir de ce sujet (Session 2025)

Bilan de l'épreuve : Cette épreuve de spécialité en sciences et techniques sanitaires et sociales du baccalauréat technologique, session 2025, porte le code 25-2SST2SME3. D'une durée de trois heures et dotée du coefficient 16, elle comprend une question sur l'analyse des besoins sociaux et un dossier sur la maladie de Lyme. Elle évalue la mobilisation des connaissances, l'analyse documentaire et la compréhension des interventions citoyennes et du parcours de soins.

Notions-clés, formules & règles à maîtriser

- L'analyse des besoins sociaux aide une commune à caractériser les besoins des différents groupes de population de son territoire.
- La maladie de Lyme est une infection bactérienne transmise par la piqûre d'une tique infectée.
- Les signalements citoyens et l'envoi de tiques alimentent la recherche et la connaissance des risques liés aux tiques.
- La prise en charge des MVT s'organise selon la complexité, des soins de proximité aux centres de compétence et de référence.

Points de vigilance & attentes du jury

- Relier l'identification des besoins sociaux à la connaissance de la population et aux réponses de la commune.
- Distinguer les interventions citoyennes : prévention, signalement des piqûres, collecte de tiques et participation à la recherche.
- Ne pas confondre la présence d'un agent pathogène sur une tique avec une transmission certaine à la personne piquée.
- Pour le parcours de soins, expliquer les relais entre médecin traitant, spécialiste, centres de compétence et centres de référence.

Questions fréquentes sur cette épreuve (Q&A Examen)

Q : Comment expliquer l'intérêt d'une analyse des besoins sociaux ?

Montrez comment l'identification des besoins des groupes de population aide la commune à mieux connaître son territoire et à adapter ses réponses sociales. Appuyez-vous sur les publics cités dans le sujet.

Q : Une tique porteuse d'un agent pathogène signifie-t-elle que la personne piquée est infectée ?

Non. Le dossier précise qu'une tique porteuse ne transmet pas automatiquement l'agent pathogène. La transmission dépend notamment de la durée du repas sanguin, et l'analyse de la tique ne permet pas, à elle seule, de confirmer une infection.

Q : Comment répartir son temps en tenant compte du barème ?

L'épreuve dure trois heures. La partie 1 vaut 6 points et la partie 2 vaut 14 points : accordez davantage de temps au dossier documentaire, sans négliger la première question ni la relecture finale.

Q : Que faut-il montrer pour répondre aux questions sur le dossier documentaire ?

Présentez des éléments précis des annexes et reliez-les à la consigne. Pour la première question, distinguez les rôles des citoyens ; pour la seconde, expliquez les relais et la complémentarité des acteurs de soins.

Sujet officiel associé (PDF) : https://bacst2s.fr/assets/annales/bac-st2s/Sciences et techniques sanitaires et sociales/2025/Bac ST2S - Sciences et techniques sanitaires et sociales - Session 2025 - 1-Sujet.pdf

Ressources Bac ST2S : Toutes les annales & corrigés • Fiches de révision complètes • Simulateur de notes d'examen

Copyright © 2027 FormaV®. Tous droits réservés.

FormaV® est une marque déposée auprès de l'INPI sous le numéro 5227897.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.